École Internationale d'Art Floral

FORMATION

CAP Fleuriste

Certificat d'Aptitude Professionnelle Fleuriste - RNCP 38400

Diplôme de niveau 3

Contrat d'apprentissage

Contrat de Professionnalisation

Formation Continue

(cadre du PRF ou Reconversion)

VOTRE PROFIL

Vous recherchez un Métier de Passion. Vous aimez le Végétal. Vous êtes prêt à Relever des Défis quotidiens. Vous souhaitez obtenir un diplôme professionnel reconnu et vous insérez rapidement dans la vie active ou poursuivre des études.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Se Former au Métier de Fleuriste, maîtriser les techniques professionnelles de bases du métier (gestion des végétaux, confections de bouquets et compositions, emballages, accueil et conseil clientèle).

Obtenir une qualification professionnelle reconnue.

Préparer son insertion professionnelle et/ou une poursuite d'étude en Brevet Professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

UP1 – Préparation et confection d'une production

UP2 – Vente, conseil et mise en valeur de l'offre

UG1 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

UG2 - Mathématiques Sciences physiques et chimiques

UG3 - Éducation physique et sportive

UG4 - Langue vivante étrangère

Contactez-nous

Équipe sensibilisée à l'accueil des personnes en situation de handicap
Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite.

CERTIFICATION

1 Épreuves terminales :

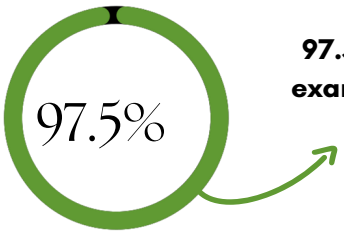
- EP1 - Préparation et confection d'une production , écrit (2h30) et pratique (3h10). Coef 6.
- EP2 - Vente, conseil et mise en valeur de l'offre (0h45). Coef 5.
- EG1 - Français, Histoire- Géographie et Enseignement moral et civique, écrit (2h) et oral (0h25). Coef 3.
- EG2 - Mathématiques Sciences physiques et chimiques, écrit (2h). Coef 2.
- EG3 - Education Physique et Sportive. Coef 1.
- EG4 - Langue vivante étrangère, écrit (1h) et oral (0h06). Coef 1.
- EG5 - Prévention Santé Environnement, écrit (1h). Coef 1.

2 Obtention du diplôme

Obtenir une moyenne minimale de 10/20 à l'ensemble des épreuves.

3 Organisme certificateur

Ministère de l'Éducation Nationale.



97.5% de réussite aux examens ces dernières années !!!

INFORMATIONS PRATIQUES ET PRÉREQUIS

Pour intégrer la formation, il faut avoir une **bonne condition physique** et ne pas avoir de contre-indication à la station prolongée debout et au port de charge.
Apprécier le **végétal** et les **travaux manuels**
Capacité d'adaptation aux contraintes métiers telles que les horaires, le travail le week-end, les jours fériés
Travail dans des **températures inférieures à 12 °C**
Connaître **les savoirs de base**
Avoir une **aisance relationnelle**
Un **projet d'orientation** en construction et/ou validé vers le métier de la fleuristerie
Formation accessible après la 3ème.

En apprentissage

- Avoir entre 16 et 29 ans
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Coût pédagogique de la formation pris en charge par l'OPCO
- **Durée** = 2 ans (possible en 1 an sous conditions), 420 h par an en centre de formation (12 semaines), alternance Centre de Formation / Entreprise

En Contrat de Pro

- Avoir entre 16 et 25 ans ou avoir plus de 26ans et être demandeur d'emploi
- Avoir signé un contrat de professionnalisation avec un employeur
- Coût pédagogique de la formation pris en charge par l'OPCO
- **Durée** = 2 ans (possible en 1 an sous conditions), 420 h par an en centre de formation (12 semaines), alternance Centre de Formation/Entreprise

En Formation Continue

- Etre éligible au dispositif du Programme Régional de Formation (coût pédagogique de la formation pris en charge par le Conseil Régional Centre Val de Loire)
- Ou dans le cadre d'une reconversion professionnelle CPF Transition pro (coût pédagogique de la formation pris en charge pour tout ou en partie par Transition pro)
- Ou financement personnel (coût pédagogique de la formation = 8 912,50€ TTC)
- **Durée** = 7 mois de janvier à juillet, 770 h en centre de formation, 8 semaines de stage en entreprise

https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

INSCRIPTIONS

02 47 38 37 37

contact@jlaf.fr

DATADOCKÉ

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formations
- Action de formation par apprentissage